

N° 57
1,50 €
Novembre-Décembre
2002

La Page

LE POT DES LECTEURS

Chaque

1er mardi du mois,

"Au Vrai Paris",

60, rue Didot à 18h30.

DU 14^e ARRONDISSEMENT

LA FERME MONTSOURIS MENACÉE

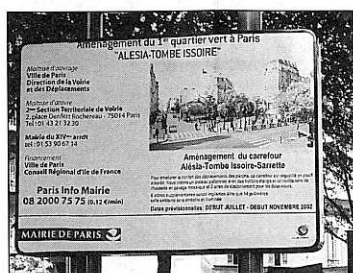
Trente associations se mobilisent pour défendre la dernière ferme de la rive gauche, situé rue de la Tombe-Issoire.

► PAGE 4

QUARTIER VERT

Pour diminuer la place de la voiture dans le 14e, la mairie met en place, depuis cet été, le premier "quartier vert" de Paris. Néanmoins, des ajustements sont nécessaires.

► PAGE 6



ÉCHANGEONS NOS SAVOIRS

Chacun a un savoir : intellectuel, artistique, manuel ou technique. L'association "Réseau Denfert" organise des rencontres pour les échanger. ► PAGE 7

PAROLE DE FLIC

Erik Blondin, policier dans le 14e, publie son "Journal d'un gardien de la paix" : il explique son engagement syndical et son combat pour une police propre. ► PAGE 8

Montsouris Z'ACCUSE !

● Pour combler le déficit après la construction de son nouveau siège social en 1989, la RATP décide de vendre les terrains le long des voies du RER B, dans le quartier Montsouris, pour y construire des logements.

La Zac Montsouris, l'une des plus grosses opérations d'urbanisme de Paris des quinze dernières années se fait au détriment des vestiges archéologiques - dont deux aqueducs - et de la qualité de vie de certains habitants, victimes des trépidations des RER et de l'insuffisance d'équipements et de transports collectifs.



Lors du débat sur la Zac Alésia-Montsouris au conseil de Paris, Pierre Castagnou avait apostrophé Jean Tiberi et Lionel Assouad, alors maire du 14e en novembre 1995.

"Votre copie est à revoir Monsieur le Maire".

C'est ainsi que ce soir-là, entre 23h et 24h, un débat s'engage avant le vote sur la convention entre la Ville et l'aménageur des cinq hectares de la Zac Alésia-Montsouris, la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM).

Nous rapportons ci-dessous des extraits de ce qui s'y est dit :

Pierre Castagnou (à l'époque, élu socialiste au conseil de Paris)

"Les élus socialistes sont très favorables à la création dans cette partie du 14e d'une Zac ayant une vocation sociale, c'est-à-dire ayant pour objet la construction de logements et en particulier de logements sociaux. Cependant, je formulerai quatre critiques majeures au projet, assorties de propositions :

- Le parti d'aménagement en deux quartiers distincts se tournant le dos et séparés par les voies du RER, sans communication entre eux constitue une aberration sur le plan urbanistique. Cela va amener à un repli sur lui-même du quartier ouest. En outre, la répartition inégale des équipements publics et des espaces verts, les densités variables

d'habitation laissent présager deux identités différentes.

Non à la fracture du RER, non aux immeubles d'habitation formant écran en bordure des voies ferrées, non à la répartition inégale des équipements entre les deux quartiers, non au risque d'une certaine forme de ghettoïsation. D'autres choix sont possibles, permettant la création d'un ensemble urbain cohérent. Des propositions ont été faites comme la couverture du RER sur 200m, ainsi le quartier gagnerait 2000m² d'espaces verts.

Autres critiques : le choix concernant l'objet principal de la Zac, à savoir la construction de logements. Le projet montre une surdensification en matière de logements - 3500 habitants à l'origine, 2500 aujourd'hui. ► SUITE PAGE 5



Dr Blf. 29598

Aqueducs et RATP

Les dégâts d'un urbanisme peu scrupuleux

● Pour éponger ses dettes, la RATP a fait détruire la quasi-totalité des aqueducs de Lutèce et Médicis sur la Zac Alésia-Montsouris. Les ministres de la Culture ont laissé faire.

Peu de vestiges de l'histoire de Lutèce subsistent encore aujourd'hui dans Paris et, parmi eux, plus rares encore sont ceux que le temps a préservés intacts. Mais aux thermes de Cluny et aux arènes de Lutèce, le 14^e arrondissement aurait pu s'enorgueillir d'ajouter l'aqueduc de Lutèce, construit au II^e siècle par les gallo-romains.

L'aqueduc de Lutèce est une rigole en forme de "U", d'environ 1 mètre de côté, recouverte de dalles et enfouie dans le sol, qui alimentait les thermes de Cluny. Fait exceptionnel, l'aqueduc Médicis (XVII^e siècle) suit un tracé presque parallèle à celui de l'aqueduc de Lutèce sur treize kilomètres, depuis sa source au Carré des Eaux de Wissous jusqu'à Paris. Construit par Marie de Médicis pour alimenter son palais du Luxembourg et ravitailler la rive gauche en eau de source, l'aqueduc Médicis est une œuvre d'ingénierie remarquable, constituée d'une galerie souterraine voûtée, de hauteur d'homme, ponctuée tous les 500 mètres par des "regards" en pierre de taille pour l'entretien, équipés d'un bassin de décantation. Le plus célèbre d'entre eux est le "grand regard" de la maison du Fontainier qui jouxte l'observatoire et que l'on peut visiter.

En 1989, la RATP s'endette dramatiquement pour construire son siège social du quai de la Râpée, dont la facture finale s'élève à 2 milliards 300 millions de francs (environ 350 millions d'euros) au lieu des 440 millions de francs initialement prévus (61 millions d'euros). Pour couvrir cette bavure financière, elle décide de vendre les terrains qu'elle possède dans le quartier Montsouris et crée une filiale, la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM), pour les aménager en logements et bureaux.



Aqueduc Médicis en cours de destruction et de morcellement sur le chantier de la Zac Alésia-Montsouris, avril 2001.



Vue du même segment d'aqueduc Médicis intégré aux immeubles, un an plus tard, avril 2002.

L'impuissance des riverains

Lors de l'étude d'impact de la Zac, aucune mention n'est faite des deux aqueducs, dont la présence est pourtant notoire puisque la RATP utilise notamment le Médicis comme galerie de circulation. Quant aux carrières de calcaire sous-jacentes, qui comportaient des inscriptions et plaques toponymiques vieilles de plusieurs siècles, elles n'ont été envisagées que sous l'angle d'une contrainte de construction à éliminer. Plus de quinze associations de riverains et de défense du patrimoine, dont l'Organisation pour la connaissance et la restauration

d'au-dessous-terre (Odra, créée en 1992) multiplient les plaintes, les recours administratifs et les demandes de classement (l'aqueduc Médicis étant déjà classé sur la partie de son tracé comprise entre Rungis et Paris). Rien n'y fait. Aucun des ministres de la Culture depuis 1995 ne tient compte de leurs demandes. En 1995, Jacques Toubon décide de conserver deux mètres de l'aqueduc de Lutèce dans une école de la Zac mais ne prend aucune mesure pour l'aqueduc Médicis. En 1996, les carrières sont injectées de béton et remblayées. La SADM, avec l'autorisation des services de Philippe Douste-Blazy, attaque les aqueducs à coups de pelleuse. Le ministre refuse les

L'impuissance des élus parisiens

● Le Conseil de Paris a fait un vœu unanime, le 24 septembre 2001, pour voir enfin inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) les derniers vestiges des deux aqueducs sur la Zac Alésia-Montsouris ("La Page" n°53). Les conditions d'une réponse favorable paraissaient réunies. La précédente municipalité avait voté les crédits pour aménager le jardin au droit du square qui conserverait les segments des deux ouvrages historiques sous des tertres.

La Commission du Vieux Paris était chargée de leur mise en valeur. Pourtant, le 19 mars 2002, la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), où les membres du ministère de la Culture sont majoritaires, a refusé cette mesure de

protection. Elle argue qu'il existe en France d'autres aqueducs classés d'un plus grand intérêt, que la continuité du service s'oppose à accorder aujourd'hui ce qui a été refusé hier et que l'état des vestiges est jugé déplorable. L'adjointe au maire de Paris chargée du patrimoine et les représentants d'associations siégeant à la Commission ont répondu que la CRPS devrait traiter de l'Ile-de-France et non de ce qui existe ailleurs, qu'il n'y a rien de honteux à reconnaître que l'on s'est trompé, que les vestiges méritent d'être conservés pour les générations futures et que les dégradations résultent des refus de classement demandés précédemment à la CRPS. Les derniers vestiges des aqueducs peuvent encore disparaître.

Hôpital Sainte-Anne

Un "pouce d'eau" depuis Montsouris

● Mise en évidence de la galerie pour l'approvisionnement en eau de l'ancien hôpital Sainte-Anne.

Nous repérons cette galerie en visitant l'aqueduc gallo-romain lors de sa mise à découvert, le premier août 1996. L'archéologue de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan), responsable des fouilles de reconnaissance, nous précise que la cavité repérée sous l'aqueduc fait partie de la dérivation qui desservait l'ancien hôpital Sainte-Anne. En septembre 2000, lors de l'ouverture de la Zac au public, nous visitons, au droit du square, les vestiges des sections conservées sous des tertres et repérons une fissure profonde en partie supérieure du regard 23 de l'aqueduc de Médicis, sur son côté Est. Le départ d'une petite galerie voûtée apparaissait aussi 3,50 mètres plus bas. C'est bien l'origine de la dérivation Sainte-Anne, surmontée d'une cheminée de ventilation.

En février 2001, l'Organisation pour la connaissance et la restauration d'au-dessous-terre (Odra) dégage 7,50 mètres de la galerie au pied du talus du regard. Sa section (1,70 par 0,70 m) permet d'y circuler. Une rigole taillée dans la pierre conduit l'eau sur une banquette latérale. Celle-ci provient d'un bassin de répartition, équipé d'une jauge permettant d'en régler le débit. Ce bassin se situe sur un côté du bassin central de décantation, dans la chambre du regard. L'eau traverse le mur contigu dans une goulotte et se déverse sur une plage, en forme de lyre, au départ de la rigole. Nous connaissions l'origine de la dérivation, un point de passage sous l'aqueduc de Lutèce, sa direction (vers l'immeuble du 9, rue d'Alésia), mais nous ignorions où elle aboutissait.

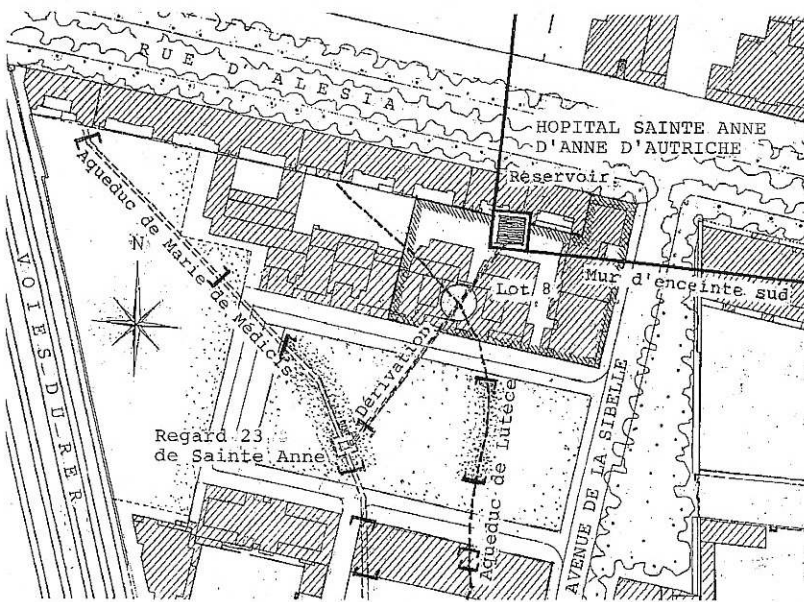
L'hôpital Sainte-Anne, création d'Anne d'Autriche

Les archives nationales conservent des lettres patentes de Louis XIV confirmant la création

de l'hôpital d'Anne d'Autriche et un acte notarié ayant permis l'acquisition du terrain. La reine-mère fait négocier par les membres de son Conseil l'échange d'un terrain avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Ceux-ci ont, non loin du Val-de-Grâce, un Sanitat où les pestiférés sont accueillis lors d'éventuelles épidémies. Avec l'extension de Paris, il faut l'implanter plus loin pour limiter les risques de contagion. Anne d'Autriche acquiert vingt arpents sur le terroir de Saint-Jean-de-Latran, au sud de la ville, les remet à l'Hôtel-Dieu avec 54 000 livres pour la construction du nouvel hôpital, en échange du Sanitat et des terrains qui l'entourent. Une bonne partie est affectée à l'agrandissement des jardins du couvent des Bénédictines du Val-de-Grâce. Dans le reste, elle établit la communauté des Filles de la Providence.

L'acte notarié avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu précise que les membres du Conseil de la reine, Bailleul et Tuboeuf, "promettent, aux frais d'Anne d'Autriche, de faire délivrance d'un pouce d'eau faisant 144 lignes (1) dans les six mois prochains venant audit hôpital par le sieur Franchine, intendant général des Eaux et Fontaines de France, laquelle eau sera prise au plus prochain regard d'iceluy nouveau hôpital..." Les vingt arpents, réservés pour la construction de l'hôpital, se situent donc à proximité de l'un des regards de l'aqueduc de Médicis, seul ouvrage à même d'alimenter une telle institution au sud de Paris.

Le docteur Michel Craplet (2) rapporte l'étrange destinée de l'hôpital d'Anne d'Autriche entre les années 1656 et 1861. Les locaux ne seront jamais utilisés pour leur affectation, les épidémies ayant cessé. L'Hôtel-Dieu exploite les terres qui lui appartiennent aux



○ La dérivation passe sous l'aqueduc de Lutèce
— Sections d'aqueducs conservées

Les aqueducs et l'hôpital d'Anne d'Autriche sur le square de la Zac Alésia-Montsouris.

alentours. Détruit peu avant la Révolution, il n'en reste qu'une ferme. De 1861 à 1876, l'Asile clinique Sainte-Anne, pour les aliénés du département de la Seine, est édifié sur une vaste emprise au nord de la rue d'Alésia, ouverte à la même époque.

Nouvelles découvertes à Montsouris

Un plan ancien du premier hôpital, vers 1720, illustre l'article du docteur Craplet. Il comporte le tracé de son alimentation en eau par une conduite depuis un regard situé à environ 30

toises de l'angle sud-ouest de son enceinte. Celle-ci se déverse dans un grand réservoir à l'intérieur des murs. Nous reportons ces éléments sur un plan cadastral du secteur, actualisé avec les constructions sur la Zac et sommes en mesure de révéler, en décembre 2001, l'emplacement exact du premier hôpital Sainte-Anne. L'hôpital d'Anne d'Autriche chevauchait les terrains de la rue d'Alésia : l'angle sud-ouest de ses murs d'enceinte avec le réservoir qu'il abritait était établi au droit du lot 8, actuellement occupé par une des constructions de

Logis Transports, filiale HLM de la RATP.

La petite galerie voûtée avec sa conduite d'eau taillée dans la pierre, avec le grand réservoir disposé à la jonction des murs sud et ouest de l'enceinte, était entièrement sur la Zac. Ils constituaient un ensemble original sans équivalent. Nous ne pouvons qu'imaginer le petit édifice du réservoir et les dispositions pour l'arrivée de l'eau. Ces vestiges, dont une grande partie était construite enterrée ont disparu sans laisser de trace, enlevés avec les premiers terrassements sur la Zac. Leur existence était connue. Eugène Belgrand, directeur des Eaux d'Haussmann, donne le tracé et les niveaux des deux aqueducs dans ses ouvrages et cite, dans ses nomenclatures, "la dérivation de la ferme de la santé" ayant pour origine le regard 23 (4). L'archéologue de l'Afan confirme le passage de la galerie sous l'aqueduc de Lutèce dans son rapport de fouille d'évaluation de 1996. Comment le directeur régional d'archéologie, qui supervisait les travaux de terrassement sur la Zac, a-t-il laissé détruire ce patrimoine dont il connaissait l'importance ? Il n'avait pas le pouvoir d'en décider ni de le passer sous silence. Qui en a pris l'initiative ? Des éclaircissements s'imposent.

MAURICE SILVY

(1) Le pouce de fontainier est la quantité d'eau qui s'écoule par un orifice circulaire de diamètre d'un pouce (2,7 cm). Il correspond à un débit de 20m³/jour.

(2) M. Craplet. "Revue d'Histoire du 14^e arrondissement de Paris", 1987, n°31.

(3) M. Silvy. "Restitution de l'emprise du premier hôpital Sainte-Anne et de son alimentation en eau". "Bulletin Paris Historique", décembre 2001, n°84.

(4) Eugène Belgrand. "Les travaux souterrains de Paris, les anciennes eaux", 1877.

Habiter Zac Montsouris Contre, tout contre le RER

● La Zac Montsouris est aujourd'hui presque totalement habitée.

Et les craintes se confirment : tous les habitants ne sont pas logés à la même enseigne.

A l'entrée du parc Montsouris, le visiteur peut lire à propos de l'histoire du parc : "Un décret de 1865 décide la création d'un parc sur la plaine de Montsouris, difficile à lotir en raison de deux lignes de chemin de fer qui traversent cette zone." Ce que Haussmann n'avait pas osé faire, Tiberi l'a fait : construire un quartier d'habitation, la Zac Alésia Montsouris, à quelques mètres – moins de deux parfois – des voies du RER B, entre Cité universitaire et Denfert-Rochereau.

Une plaquette de promotion de la Zac distribuée par l'aménageur, la SADM – filiale de la RATP –, explique la technique utilisée pour protéger les nouvelles habitations du bruit : "Dans ce quartier, les concepteurs n'ont pas retenu systématiquement le principe disgracieux des fameux murs antibruit pour s'isoler des voies. Ils ont surtout utilisé comme écran l'architecture des immeubles spécialement conçus. Solution à la fois efficace et élégante" (sic !).

La construction de l'un de ces "immeubles spécialement conçus", de logements sociaux pour la plupart, a été confiée par la SADM à Logis Transports, autre filiale de la RATP. Ses habitants entendent le RER passer à quelques mètres derrière les chambres mais, paradoxalement, ils doivent marcher au moins dix minutes pour atteindre la première station de métro. Chaque matin, ils sont réveillés par les trépidations des premiers RER, à 5h15. Mais c'est entre 6h et 7h que le trafic est le plus intense : un RER toutes les quatre minutes. La RATP annonce cinq cent RER circulant quo-

tidienement sur ces voies. Quelques appartements comportent un balcon qui donne à la fois sur les voies et sur le transformateur EDF. A l'intérieur, tout vibre au passage des trains et des fissures apparaissent déjà sur les murs.

"Maman, c'est le tonnerre ?"

Un petit garçon a dit à sa mère en entrant la première fois dans l'appartement, "Maman, c'est le tonnerre ?". Déménager, mais comment et où quand il s'agit de payer 800 € de loyer pour le moindre deux pièces dans l'arrondissement et que les bailleurs privés demandent des revenus équivalents à quatre fois le montant du loyer. C'est là une forme désormais bien identifiée d'assignation à résidence, dans le bruit et... la fureur.

L'adjoint au logement et à l'habitat de la mairie du 14e, interpellé par les habitants, leur a répondu qu'ils étaient sans doute plus sensibles au bruit que d'autres. "Si t'as pas d'oreille, bouche-toi les oreilles !" avait-on ironisé dans "La Page" n°49, à propos des "Zac à deux vitesses". La plupart des habitants de ces immeubles ont attendu de longues années un appartement et, forcément, un logement neuf à 200 mètres du parc Montsouris, même avec le RER qui passe dans les chambres, ce n'est pas si mal.

Sur la Zac Alésia-Montsouris, sont prévus au total 2 500 habitants dans les 938 logements, dont 360 logements sociaux (PLA), répartis de part et d'autre des voies du RER. Dès 1995, les élus de l'opposition d'alors avaient dénoncé le fait que, dans le projet, les immeubles sociaux fassent

office de murs antibruit pour les autres (voir pages 1 et 5). Depuis, les habitants en font les frais.

"Cela aurait coûté trop cher aux contribuables d'enterrer le RER pour une minorité", répond la personne chargée du suivi de la Zac aux services techniques de la Ville de Paris quand on lui dit que certains souffrent du bruit résultant des vibrations du RER. Alors, en attendant que les services techniques de la Ville, dans le double cadre de la lutte contre le bruit et contre l'insalubrité, recensent les appartements inhabitables et les laissent à un usage plus approprié, bureaux ou locaux associatifs, et relogent convenablement les habitants concernés, la minorité, elle creuse le trou de la "sécu" en prenant des cachets pour essayer de dormir.

Droit au logement ou droit au sommeil, il faut choisir

"Emeraude Parc, des appartements raffinés à l'orée du parc Montsouris", dit la publicité. La vitrine est belle mais le décor a un envers : des allées bardées de grilles munies de serrures magnétiques mènent à des immeubles construits le long des voies du RER. "Une mixité harmonieuse", dont rêve tout haut la directrice de la nouvelle école polyvalente,



Le RER vu d'un appartement sur la Zac. PHOTO : D.R.

lente, entre des habitants de seconde zone qui ont troqué le droit au sommeil contre le droit au logement et ceux qui ont la chance d'être réveillés par le chant des oiseaux du parc Montsouris. Une cité idéale où le credo de la nouvelle municipalité – la mixité sociale – serait réalisé. Mais quelle mixité sociale quand

les différents immeubles mais aussi ceux d'un même ensemble sont séparés par des grilles infranchissables si on ne possède pas la clé magnétique ad hoc ? Il faut plutôt parler de ségrégation ou de "zoning social", selon une expression à la mode.

Cette "aberration urbanistique" (pour reprendre l'expression du maire, Pierre Castagnou, quand il était dans l'opposition) que constitue la Zac Alésia-Montsouris, qui aurait pu n'être considérée que comme un héritage un peu embarrassant par la nouvelle municipalité, est devenue un objet assumé et revendiqué par des élus pragmatiques qui se retrouvent avec 4492 personnes dans l'arrondissement en attente d'un logement auxquelles il faut répondre, vite. L'actuel adjoint au logement du 14e, et habitant du quartier, n'avait-il pas, en tant que président de l'Association pour la défense du quartier Montsouris (ADQM), à l'époque, participé à la concertation lors de l'aménagement de la Zac ? C'est lui qui avait demandé qu'aucune fenêtre des appartements ne donne sur les voies du RER. Il a été entendu, mais de quelle manière (voir photo) !

Les conditions dans lesquelles certains habitants vivent aujourd'hui dans la Zac avaient été prévues et dénoncées lors du semblant de concertation – dite exemplaire, à l'époque – avec les associations comme l'Association de défense de la rue des Artistes (Adra) qui s'était furieusement opposées au projet : "Avec la Zac, nous avons été roulés dans la farine".

NADINE GAUTIER

Absence de réglementation

● A la demande des habitants de l'immeuble Logis Transports "spécialement conçu" pour faire écran le long des voies du RER B entre Cité universitaire et Denfert-Rochereau, des mesures acoustiques ont été réalisées par l'association Atabruit* à l'intérieur des appartements. Elles montrent que, bien que les constructions aient été réalisées "en conformité avec les normes d'habitabilité", selon l'expression du constructeur, il n'aurait jamais dû y avoir d'immeubles d'habitation construits si près des voies du RER, sans un sérieux traitement des voies et des aiguillages. De plus, contrairement à la plupart des autres immeubles construits le long des voies du RER qui comportent un fossé qui rompt la propagation des vibrations, entre les voies et le bâti, cet immeuble est construit dans le prolongement même de la voie. Le permis de construire accordé en 1997 indique que le constructeur a même obtenu une dérogation à la loi de 1845 qui interdit de construire à moins de deux mètres de la voie ferrée.

Les mesures, faites le matin entre 7h et 8h30, indiquent que les passages des

trains (toutes les trois ou quatre minutes) créent des vibrations avec un tel degré d'urgence qu'elles engendrent un niveau sonore dans les chambres à coucher de 48dB(A), soit le niveau de bruit d'un bureau collectif, sachant qu'un niveau de bruit de confort de référence pour une chambre à coucher serait de 30dB(A). Dans le séjour, 53dB(A) ont été enregistrés et, à l'extérieur, sur les balcons, qui pourtant ne donnent pas sur les voies, les mesures réalisées indiquent des niveaux de bruit de 75dB(A). En comparaison, sur l'avenue du Général-Leclerc, en période de trafic intense, ce sont des niveaux de 74 à 78dB(A) qui ont été relevés. En l'absence de réglementation véritable, la loi antibruit de 1992 met en avant la notion de gêne. En cette matière, il n'y a pas de discussion possible : la gêne est là et bien là.

*L'association Atabruit a pour objectif de développer l'information du citoyen et de contribuer, par ses compétences techniques, à la prévention des nuisances sonores. Renseignements : 8, rue du Texel ; mail : atabruit@hotmail.com. Tél. : 01 40 47 82 59

LA CITÉ U ET LE TRAMWAY

Lors des Journées du Patrimoine une exposition "Le tramway à Paris" et une visite-conférence "La Cité entre périphérie et boulevard des maréchaux", avec rencontre-débat, a exploré les différentes étapes et les grands principes des projets à venir. La Cité U, victime de l'intensification de la circulation, multiplie les initiatives afin de sensibiliser le public et ses partenaires aux enjeux de la requalification de son site. Un schéma directeur dégage les grandes orientations futures de la Cité U, pôle de transition entre Paris et la banlieue. La Cité U – 19, boulevard Jourdan

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 7,62 € ; soutien : à partir de 15,24 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP523, 75666 Paris cedex 14.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Montsouris Un quartier sous-équipé

● Malgré les 2500 nouveaux habitants de la Zac, le quartier Montsouris demeure pauvre en commerces, en équipements et en transports en commun.

Les équipements prévus pour les 2500 nouveaux habitants de la Zac Montsouris se résument à une école polyvalente (maternelle et élémentaire) qui comportera douze classes – sept ouvertes en 2001 et deux de plus pour cette rentrée –, un square (impraticable car créé pour conserver quelques mètres d'aqueducs) et une aire de jeux le long des voies du RER. Tous sont concentrés sur la partie est de la Zac. Du côté Ouest, ouvert à tout le quartier, un gymnase est prévu dont la hauteur sera suffisamment importante pour la pelote basque, selon les vœux de l'ancien maire Lionel Assouad (sic !) et, décidée in extremis en avril 2001 par la nouvelle municipalité, une crèche de 60 berceaux dont la construction, entre le gymnase et les voies du RER, permettra d'accueillir les enfants dans... un an et demi ! Dans cette partie où sont regroupés environ 400 logements, sans jardin ni aire de jeux, les enfants n'ont que le terre-plein de l'avenue René-Coty pour jouer.

Un petit supermarché s'est installé au coin de la rue d'Alésia et de l'avenue de la Sibelle et rien d'autre. Pas une boulangerie, pas un marchand de journaux à moins de 500 mètres, seulement un café-tabac aux abords du parc mais qui ferme le week-end. Même l'ouverture d'un nouveau bureau de poste demandée par la mairie au président de la Poste – ceux de la rue Liard et de l'avenue du Général-Leclerc étant saturés – a été refusée. Pas de station de métro non plus à moins de dix minutes de marche, quant au bus de la nouvelle ligne 88 ouverte il y a deux ans, il passe toutes les dix minutes aux

heures de pointe, toutes les quinze minutes le samedi et ne roule ni en soirée ni le dimanche. Ne parlons pas du 62 qui met vingt minutes le matin pour atteindre la place d'Alésia depuis l'avenue René Coty.

De cruels besoins en transports

Pour l'Association de défense du quartier Montsouris (ADQM) et certains élus de l'arrondissement, la priorité est de faire construire une passerelle au-dessus du parc Montsouris, permettant de rejoindre la station Cité universitaire depuis l'avenue Reille. C'est peu quand les besoins en transports en commun sont tellement grands.

La conception même de la Zac, sans réflexion globale sur les transports, les commerces et les équipements publics ou réalisée à l'économie, va encourager les habitants à posséder une automobile et à l'utiliser, engorgeant ainsi un peu plus les rues de l'arrondissement. Ce qui va accentuer un phénomène propre au quartier : la partie Sud-est du 14e est parmi les quartiers de Paris celui où l'on compte le plus grand nombre de voitures par habitant. Ce qui est plutôt paradoxal au moment où se crée le Quartier vert censé décourager les gens de prendre leur automobile.

Ce quartier a besoin de vivre autrement que le dimanche quand les abords du parc sont envahis par les automobiles des visiteurs. Il a besoin de transports collectifs, d'un bus de quartier plutôt que d'une passerelle, d'une vie de quartier avec des commerces, des lieux cul-

turels et des associations qui l'animent. Un premier pas en ce sens a été fait par la mairie puisqu'un local de 100m² rue du Saint-Gothard a été mis à la disposition des associations du quartier depuis le mois d'avril. N.G.

REDESSINONS BROUSSAIS

Fin septembre, le collectif d'habitants et d'associations a présenté son "cahier des charges" lors d'une réunion publique. Bien que la subvention obtenue l'an dernier n'ait pas été reconduite, le collectif continue ses travaux avec "les moyens du bord". S'appuyant sur les idées de mixité (sociale, générationnelle, des activités...) et de désenclavement, le projet avance une vision globale et cohérente de l'aménagement du site afin d'y favoriser déplacements et rencontres. L'intention du collectif est que la Ville de Paris rachète l'ensemble des terrains ; cependant, la vente par parcelles est déjà engagée. Les travaux du collectif, présentés sous forme de diaporama, sont disponibles sur CD-Rom et sur Internet (<http://u.d.free.fr>) ou en contactant Arnò au 01.43.35.09.28.

PENSION DE FAMILLE

Repenser le modus vivendi de l'hébergement. Un projet est en réflexion dans le 14e. Il s'agit d'offrir un habitat alternatif aux personnes ne trouvant pas leur place dans les structures actuelles. Venez apporter vos impressions et vos idées quant à ce projet. Mercredi 13 novembre, 20h30 au 12, rue du Moulin des Lapins. Contact : 01.40.44.81.92.

LES CRUS DU SOLEIL

146, rue du Château
Tél./fax : 01.45.39.78.99.

Vins de pays et muscats en vrac, appellations du Languedoc-Roussillon, vins de propriétés...
mais aussi, charcuteries de la Montagne noire, huile d'olive, charcuterie de taureau...

Boutique-dégustation
ouverte de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 20 h 30
Dimanche matin de 11 h à 13 h.

LOCAUX ASSOCIATIFS

Associations... à vos téléphones ! Le planning de réservation des deux locaux mis à disposition par la mairie du 14e n'est pas encore complet. Alors si vous avez besoin d'une salle pour vos réunions associatives, contactez la mairie au 01.53.90.67.72 et réservez les salles pour cinquante personnes au maximum. Mais attention, ces locaux sont seulement réservés aux associations qui sont inscrites au Cica*. Tant et si bien qu'un Conseil de quartier qui a voulu réserver cette salle pour sa réunion se l'est vu refuser au motif qu'il n'était pas une association ! 12, rue du Moulin des Lapins et 35, rue du Saint-Gotard. *Conseil d'initiative et de consultation d'arrondissement : pour s'inscrire, téléphoner à la mairie.

PLANNING FAMILIAL

Consultation de planification et d'éducation familiale sur tout ce qui touche à la sexualité, à la contraception et au couple (les consultations auprès d'un médecin, d'un gynécologue ou d'une conseillère conjugale sont gratuites pour tous et les prescriptions de contraceptifs sont gratuites pour les moins de 18 ans). Tous les jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous, Centre médico-social, 3 rue de Ridder, tél : 01.58.14.30.30.

ESPACE POUR LES LOISIRS

Depuis le mois de septembre, l'espace Villa d'Orléans (3, Villa d'Orléans - Métro Alésia) vous accueille tous les jours de 9 à 22 heures et vous propose de nombreuses activités dispensées par des professeurs qualifiés : gymnastique, yoga, danse contemporaine, modern-jazz, karaté. De nouvelles disciplines sont prévues d'ici à la fin de l'année. Renseignements : Monsieur et Madame Hardouin, tél. : 01.43.27.00.98/06.15.10.23.79.

L'ENTREPOT

Sous le soleil du 14e. Le 22 octobre à 18h30, à l'Entrepôt, 5-7, rue Francis de Pressensé, Madeleine Laïk, auteur de théâtre, lance des ateliers d'écriture en collaboration avec des écrivains du 14e. Ceux-ci s'adressent à ceux qui habitent ou ont habité le quartier. Une lecture-spectacle se déroulera en mars 2003 pour le Printemps des Poètes. Contact : Mme Laïk, 79, rue Pernety, tél : 01.45.43.45.73.

GALERIE EXPRESSION LIBRE

Du 15 novembre au 1er décembre, sculptures de Terence Baldelli et peintures de Robert Le Guinio. Courant décembre, exposition collective de peintures et sculptures petits formats. Tous les jours de 12h à 19h30. 41, rue Hippolyte Maindron, tél : 01.45.42.36.99. <http://artexpressionlibre.com> ; e-mail : a-guinet@club-internet.fr

LE MAGIQUE

Bar et cave à chanson, 42, rue de Gergovie ; tél : 01.45.42.26.10. Mercredi 23 octobre : Monsieur Untel ; jeudi 24 : Laurent Boura ; tous les vendredis et samedis à 22h30 : Marc Havet.

Patrimoine La dernière grande ferme face au béton

Un jeune garçon marche rue de la Tombe-Issoire, une timbale de lait brinquebalante à la main. Le petit Marcel franchit le porche du numéro 26, pour déboucher dans une grande cour de ferme dérobée aux yeux des passants par les deux lourds vantaux du porche. Cette porte n'est pas cochère mais charretière, ce qui est exceptionnel à Paris. Régulièrement, elle laisse passer de hautes charrettes de fourrage. Nous sommes en 1940.

La Ferme Le Héron, ancienne Ferme de Montsouris, est alors l'une des dernières exploitations agricoles d'une capitale industrielle qui a vu disparaître, en un siècle, presque toutes les traces de son passé champêtre. C'est le garçon lui-même, Marcel Faisandier, qui, ému, nous a conté, 62 ans plus tard, cet épisode de sa vie.

A l'époque, ce dont le petit Marcel ne se doutait pas, c'est qu'en ces lieux, sous ses pieds, dormaient rien moins que l'aqueduc gallo-romain de Lutèce, tracé notamment pour alimenter les Thermes de Cluny et deux étages de carrières souterraines de calcaire dont la plus ancienne date du Moyen Âge ; c'est que la charpente du bâtiment de ferme, au fond de la cour, était une œuvre des Compagnons (chacun des bois portant, gravée, la pendule de Salomon, la marque secrète des Compagnons charpentiers) et que sous cette ferme se trouvait un des plus beaux celliers de nos faubourgs. Il ne se doutait pas davantage que dès le XVIII^e siècle était établie, sur la route de Bourg-la-Reine (notre rue de la Tombe-Issoire) la vacherie de Ficherolle, ancêtre de la Ferme de Montsouris qui prendra le nom ensuite de Le Héron. La fermière, Madame Le Héron, ne quitta les lieux qu'en 1952.

Non aux promoteurs

L'abbé Keller, figure bien connue de notre arrondissement, y hébergea alors les Scouts de France, des jeunes orphelins et des familles

"L'ART DU CHI"

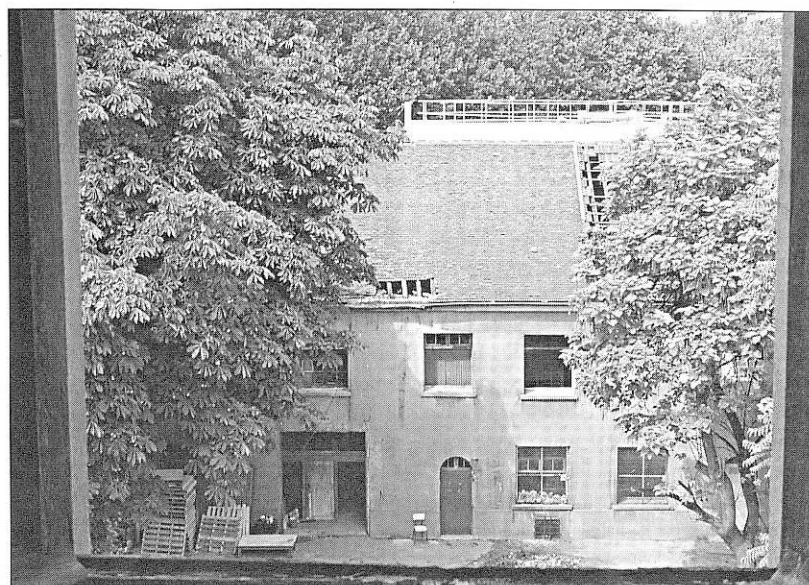
Cette association "loi 1901" diffuse des techniques énergétiques corporelles de santé : cours de Tai Chi, Qi Gong, et Stretching Postural dans ses locaux au 32-36 rue de Plaisance. Contact : Nicole Bernard, 7, villa Bourgeois, 92240 Malakoff. 06.88.31.80.06

ESPACE SAINT-EXUPÉRY

Né à Casablanca au Maroc, Hamid Effam Fakhoury, expose ses dessins à l'encre sépia et au brou de noix, sur papier fabriqué à la main jusqu'à fin octobre au 14, rue Gassendi.

FAIRE CONNAITRE L'ALBANIE

Pour son dixième anniversaire, l'association humanitaire Coopération éducative et médicale pour les enfants d'Albanie (CEMPEA*) veut faire connaître l'Albanie aux habitants du quartier et leur propose une rencontre, le 22 octobre, à la salle des fêtes de la mairie du 14e (12, rue Durouchoux). A partir de 16 h, exposition d'artisanat albanais, buffet et débat. A 20h30, concert de musique de chambre (Dvorak et Mozart) par des musiciens de l'Opéra de Paris. Le bénéfice de ce concert (15 euros) est destiné à aider la CEMPEA qui a pour but d'apporter une aide médicale et éducative aux enfants d'Albanie en organisant des échanges médicaux et scolaires. *CEMPEA : 84, rue Didot. Tél. 01.45.45.45.25. CCP La Source 4195064T.



La Ferme de Montsouris vue d'une fenêtre de l'immeuble du 26, rue de la Tombe-Issoire. PHOTO : J. NGUYEN.

déshéritées. Les promoteurs convoitant le terrain se voyaient régulièrement opposer un refus catégorique de la part de l'homme d'église, plus occupé à secourir les pauvres. Mais, le désintéressé abbé mourut en 1986. Son successeur, le Père Gervaise, curé de Saint-Pierre de Montrouge, songea alors à réunir une somme importante pour ses œuvres en réalisant une opération immobilière sur les 2 730 m² de la propriété. A partir de 1988, les permis de construire et de démolir allaient être déposés. Ce projet fut toutefois brusquement arrêté par l'instance de classement parmi les Monuments Historiques, puis par le classement lui-même, survenu en janvier 1994, qui protège non seulement les carrières souterraines, mais également tout le sol de la parcelle. Immédiatement le propriétaire et le promoteur attaquèrent cette décision de classement qui fut cependant confirmée par le

Conseil d'Etat en 1998. Les défenseurs du lieu curent alors que le monument historique ne connaîtrait pas le béton et que la dernière ferme de la rive gauche continuerait de se dresser fièrement dans le Paris du XXI^e siècle. Toutefois, nullement découragé, le propriétaire continua de déposer des demandes de permis de construire.

A la stupéfaction de ces défenseurs, la dernière demande reçut, en décembre dernier, une autorisation de travaux du préfet d'Ile-de-France. Plusieurs dizaines de puits de béton allaient envahir un monument historique, dans le but de réaliser une opération immobilière privée.

30 associations contre le béton

En réaction, le 29 mai 2002, une trentaine d'associations s'organisèrent en constituant un collectif. Se réunissent ainsi pour la première fois

les principales associations de défense du patrimoine de notre arrondissement, ainsi que la plupart des associations qui s'intéressent à la protection des anciennes carrières, auxquelles se sont également associés Paris Historique et Rempart Ile-de-France. En tout, 31 associations constituent ce "Collectif de Port Mahon et de la Ferme de Montsouris" (siège social : 32, rue de la Tombe-Issoire, <http://collectifportmahon.free.fr>, mël : collectifportmahon@free.fr), d'ailleurs présent à la fête de "La Page" de ce printemps.

Entre-temps, en janvier de cette année, des squatters se sont installés dans l'immeuble sur rue et ont offert de payer un loyer au propriétaire. Mais, en juillet, le tribunal de grande instance a ordonné l'expulsion immédiate de ces familles, à la demande du propriétaire (voir ci-dessous). Aujourd'hui le permis de construire est prêt à être délivré. Si tel était le cas, le bâtiment de ferme du XIX^e siècle serait dénaturé, puisqu'on n'en conserverait que trois murs extérieurs, afin d'aménager, en lieu et place, cinq maisons de standing. L'aqueduc gallo-romain, pourtant enfoui dans un sol classé, serait éventré par les fondations d'un immeuble moderne de cinq étages. Un élégant pavillon romantique du XIX^e siècle, d'inspiration Renaissance, dont l'entrée est au 15, villa Saint-Jacques serait détruit ; pour n'en conserver que la ferronnerie. Les piliers médiévaux de la carrière classée monument historique seraient perforés afin d'y plonger du béton ? Résisteraient-ils à cette perforation ? Difficile à dire puisque cette technique n'a jamais, à notre connaissance, été expérimentée sur de tels piliers...

Pour l'heure, le propriétaire vient de signer une promesse de vente avec un promoteur, la Soferim. Devons-nous laisser détruire la dernière ferme de la rive gauche, pour en échange compter quelques logements de standing de plus ou devons nous conserver ce patrimoine unique pour nos enfants ?

THOMAS DUFRESNE

Tombe-Issoire Mobilisation contre les expulsions

• L'Eglise catholique veut expulser trente familles africaines pour réaliser une opération spéculative dans le 14e.

Au 26-30 rue de la Tombe-Issoire, plus de soixante-dix personnes - trente familles - occupent depuis le début de l'année des logements laissés à l'abandon depuis plus de quinze ans. Menacées d'expulsion en juillet, elles sont aujourd'hui à l'affût pour trouver un toit leur permettant de vivre dignement.

Ces résidents, en grande majorité Dioulas, natifs du nord de la Côte-d'Ivoire ont fui un régime de terreur et de répression massive des militants politiques de l'opposition. Organisée par le gouvernement, cette terreur a commencé au début des années 90 lorsque Alassane Ouattara, une personnalité très influente s'oppose au pouvoir actuel. Ouattara étant principalement soutenu par les habitants du Nord du pays, le gouvernement assimile désormais les communautés minoritaires et notamment les "Dioulas" à des ennemis de la Patrie et bientôt au Mal absolu. Le harcèlement d'une communauté entière est orchestré pour aboutir à la fin des années 90 au déplacement de plusieurs

dizaines de milliers de personnes, à des massacres de population, à des actes de barbarie.

Aujourd'hui ils évitent de parler de ce qui s'est passé là-bas. Même entre eux. Certains ont peur, pour leur famille qui est restée au pays. Hier est survenu un autre coup d'état. Des morts. Le chaos.

Arrivés en France depuis deux, trois, quatre ans ou plus, ils n'ont souvent pas retrouvé le sommeil. Mais ils travaillent, presque tous, dans la sécurité, payent leurs impôts, respectent les lois, les hommes, leur environnement. Ils ont progressivement remis en état ce bâtiment chargé de symboles - légué par l'Abbé Keller, illustre personnage du 14e qui voulait faire de ce lieu sa cité de l'avenir, puis laissé à l'abandon avant d'être réquisitionné en 1994 dans le cadre de la Loi Besson pour loger les plus démunis, sans jamais être attribué - et redonnent vie à ces vieilles pierres. Leurs enfants sont scolarisés dans le quartier et aujourd'hui ils n'en peuvent plus de squatter à gauche, à droite. Ils voudraient pouvoir avoir un toit, pour se poser et vivre comme tout le monde. Tout simplement !

Les familles africaines ont bien proposé de payer un loyer. Mais Monseigneur Gervaise, actuel gestionnaire du site, n'a jamais voulu en accepter le paiement ni les recevoir. Pas plus qu'il n'a accepté de recevoir le comité de soutien qui s'est créé pour les aider à trouver un logement et à régulariser leur situation. Ce comité regroupe pourtant de nombreuses associations (le Collectif des Citoyens14, la Ligue

des Droits de l'Homme 14-6, La Page, Ras'le Front 14-15, le MRAP 14-15, Urbanisme et démocratie) et les principaux partis politiques de la gauche actuelle (Verts, PS, Rouges vifs-PC). L'Eglise tiendrait-elle un double discours ? N'a-t-on pas entendu Monseigneur Lustiger affirmer à la "une" des médias que l'Eglise apportait tout son soutien aux "sans papiers" et aux autres squatters. Lui-même, ayant été dans sa jeunesse un "sans papier" comme tant d'autres, il comprendrait et soutiendrait, plus que les autres, le combat de ces familles africaines pour leur dignité.

Pourtant l'Eglise qui a bien acquis ce terrain par l'intermédiaire d'une légation universelle de feu l'Abbé Keller en vue d'y réaliser un site d'accueil pour les plus démunis, souhaite aujourd'hui vendre ces biens à un riche promoteur afin de renflouer ses comptes. Qui mal y pense ? me direz-vous. Point Monseigneur, assurément.

Mais nous connaissons bientôt la morale de l'histoire... L'Eglise ira-t-elle, pour honorer ses dettes d'argent, jusqu'à se vendre au plus offrant ? Ira-t-elle jusqu'à "nettoyer" les lieux pour satisfaire le promoteur. Ou bien acceptera-t-elle de traiter dignement cette situation ne serait-ce qu'en acceptant de recevoir et d'écouter ces familles qui ont souffert plus que de raison.

C'est une question de principes...

TATIANA BLOND

Pour en savoir plus et signer la pétition en ligne : <http://26tombeissoire.free.fr>

Nos élus ont dit

• Débat sur la Zac Montsouris en 1995 !

SUITE DE LA PAGE 1 Mais la réduction s'est faite au détriment des PLA (- 32%) (logement social, ndlr) et au profit des logements libres (+12%).

- Les équipements collectifs sont un des éléments qui feront de la Zac une réussite ou non.

Est prévue une crèche parentale ou une halte-garderie. Mais pas d'équipement scolaire du second degré, pas d'aire de jeux pour les jeunes dans la partie ouest, pas de piscine ni de maison des jeunes ni de locaux associatifs. Pas d'antenne de police, pas de bureau de poste.

- Desserte par les transports. Le sujet est sensible dans ce secteur qui souffre d'une circulation automobile trop intense. La construction d'une station RER entre Cité U et Denfert-Rochereau a été proposée et il n'en a pas été tenu compte.

Votre copie est à revoir Monsieur le Maire."

Marinette Bache (élue MDC du 14e arrondissement)

Le quartier souffre d'enclavement et il faut impérativement prévoir que la nouvelle ligne de bus 88 fonctionne en soirée et le dimanche.

Je ne reviens pas sur la nécessité de couvrir les voies du RER pour éliminer les nuisances. Il est à craindre que le bruit ne rende difficilement vivable une partie des constructions prévues, celles notamment prévues pour faire écran."

Laure Schneider (élue écologiste indépendante au Conseil de Paris)

"Concernant les immeubles qui font office de murs antibruit le long du RER, il n'y a pas de fenêtres prévues de ce côté et les autres ouvertures seront conçues antibruit.

Il sera donc interdit d'ouvrir les fenêtres. Et

les vibrations ? (...)

Ce n'est pas un nouveau quartier, c'est une cité-dortoir, véritable verrue plantée au milieu des îlots voisins, qui vous permettra, Monsieur le Maire, d'entasser 2500 nouveaux habitants et d'engorger le secteur par le nouvel afflux prévisible de véhicules. Il est comique d'apprendre par l'étude d'impact que 2500 nouveaux habitants n'amèneront que 180 voitures de plus par jour aux heures de pointe alors que 1370 places de parkings sont prévues (pour un peu plus de 900 logements, ndlr), et alors que le besoin réel de stationnement était évalué à 710 places.

Jean-François Blet (élu Vert du 19e arrondissement et dont le collaborateur était à l'époque du débat, René Dutrey)

"Compte tenu de l'offre foncière sur Paris, les seules grandes opérations d'urbanisme qui peuvent se réaliser dorénavant se situeront en bordure du périphérique, d'espaces ferroviaires ou, comme à Alésia-Montsouris, en bordure du RER. C'est inéluctable, nous assistons donc à la naissance et à l'avènement des Zac polluées.

Cette pollution n'est pas une fatalité et la Ville de Paris a les moyens financiers, conceptuels et devrait avoir la volonté politique de loger les habitants en les soustrayant aux effets de cette pollution. Nous demandons donc une commission d'étude pour que, à la veille de l'an 2000, aucune habitation ne se situe délibérément dans des espaces pollués. En ne couvrant pas le RER comme cela a été proposé, nous prenons le risque de mettre des populations dans une situation dont nous savons qu'elle aura des conséquences en termes de santé publique. (...)

Le coût en termes de santé publique, de déficit de la Sécurité sociale, d'habitants agressés

par la pollution phonique, les vibrations et la pollution de l'air devrait être considéré au moment du choix d'aménagement. Car il y a mise en difficulté, voire en danger de ces catégories de population.

Sur le parti pris d'aménagement, à partir du moment où la capitale de la France bute sur une malheureuse tranchée de 200m (pour enterrer le RER, ndlr), le parti pris d'urbanisme qui en résulte ne pouvait être qu'un parti pris aberrant, incohérent. Vouloir avoir un parti pris d'urbanisme qui permette de concilier un aménagement urbain de qualité et la tranchée du RER, c'est impossible, personne ne peut y parvenir. Deux cités-dortoirs qui vont se tourner le dos, cette disposition rappelle fâcheusement l'urbanisme des années 60.

On nous a parlé de mixité et, en fait de mixité, c'est du "zoning social" à l'intérieur d'une Zac. La véritable mixité, ce serait de mélanger les catégories de population dans les mêmes immeubles, comme cela se passait naguère à Paris, ce qui était un facteur d'intégration sociale.

Si vous prenez le choix délibéré d'aller vers des Zac polluées, eh bien vous faites un choix qui vous fera entrer à reculons dans le prochain siècle."

Ce qui a été décrit et critiqué cette nuit de novembre 1995, c'est ce que vivent quelques-uns des habitants de ce quartier (voir page 3).

Aujourd'hui, Pierre Castagnou est maire du 14e arrondissement et René Dutrey, son premier adjoint. Même si la Zac est aujourd'hui construite, livrée et habitée, il est donc encore possible d'agir pour que ce quartier soit vivable pour tous.

Rue Saint-Yves La "Cité du souvenir" n'oublie pas son histoire

• Près du parc Montsouris, une cité HLM offre une histoire étonnante.

Rue Saint-Yves, dans le 14e arrondissement, la "Cité du souvenir" est un morceau de l'histoire de Paris. Et pourtant ! Avec ses blocs de brique, ses habitants et son couple de gardiens, cet ensemble HLM de treize bâtiments n'attire pas le regard. À priori. Car une étrange inscription peinte à l'entrée, intrigue le passant. "Pour honorer les morts par une œuvre de vie et pour que les familles nombreuses leur soient une descendance", peut-on y lire. À l'intérieur, autre surprise : une chapelle est érigée.

La "Cité du souvenir" est née au milieu des années vingt, de la volonté d'un abbé de donner un foyer à des familles sans ressources. Construite sur le "terrain de la misère", un plateau occupé par un bidonville en plein quartier ouvrier, et inaugurée en 1927, elle honore le souvenir des soldats de la Première guerre mondiale.

A l'origine de cette construction, figure un homme d'Eglise à la main et au caractère de fer, l'abbé Keller, qui a vécu sur les lieux jusqu'à sa mort, en 1986. Il dote la cité d'un règlement strict et use discrètement de la religion pour insuffler une morale. Bientôt, l'installation d'une chapelle, d'un dispensaire, de nombreuses boutiques à proximité, favorise l'émergence d'une vie collective intense.

Une cité à part

Petit à petit pourtant, les boutiques disparaissent, les kermesses s'éteignent, les mariages entre résidents se font rares et les enterrements amènent peu de monde. Isolation et ascenseurs transforment la cité. Mais le goudron n'a pas tout recouvert. La cité conserve le souvenir de ces années de communauté. "Elle possède encore un peu cet esprit. Comme il n'y a qu'une entrée, les gens se croisent et finissent par se connaître. Les gérants comme les résidents tiennent à conserver ce cadre de vie intact", explique Patrice Brille, gardien des lieux depuis dix-neuf ans, avec son épouse. Tout est fait pour entretenir le souvenir. Dans

la chapelle, ornée d'une large fresque, un prêtre continue de dispenser le catéchisme. Les peintures sont restaurées. L'ancien aspect détermine les nouvelles réparations et les améliorations. "Il faut garder le cachet de la cité, perpétuer l'esprit de l'abbé Keller", poursuit Patrice Brille avec un sourire.

"Les choses ont beaucoup changé, mais elle reste une cité à part", confirme Jacqueline Gatién. Arrivée à l'âge de deux ans — la cité était alors en construction — elle en a aujourd'hui soixante-seize. Même si elle déplore une perte de solidarité entre les résidents, elle parle avec entrain du voisin qui l'aide à monter ses affaires et des jeunes qu'elle croise dans la cour. Surtout, elle ne quitterait pas cet endroit "pour tout l'or du monde". "J'y ai eu mes enfants, j'y ai connu la guerre, j'y ai perdu mon mari. Cette cité est toute ma vie", dit-elle. Jacqueline Gatién fait partie de ces rares survivants des premières années de la cité. Elle ajoute que "les gardiens s'occupent beaucoup des personnes âgées". Une façon supplémentaire d'entretenir la mémoire des lieux.

SYLVAIN ZORZIN

Rues Bénard-Sablère Un nouvel espace pour les piétons

• La petite place au carrefour Didot-Bénard-Sablère a vu le jour en septembre

L'accouchement fut difficile et les travaux se sont éternisés mais, au moment où nous écrivons ces lignes, les bancs sont en vue et la place devrait donc être aménagée lorsque vous les lirez. Et qui sait, peut-être y aurons-nous déjà vendu un numéro de "La Page" à la terrasse d'un café ?

Ce n'est pas sans controverses que ce projet, présenté en décembre 2001 par la nouvelle municipalité, s'est mis en place (voir "La Page" n°55). Elaboré à l'initiative des services techniques de la Ville, de la mairie du 14e et d'un certain nombre d'associations, d'habitants et de commerçants du quartier, il a notamment soulevé des craintes concernant le report de circulation vers les rues Hyppolite-Maindron et Olivier-Noyer. Certes, il est important que des études préalables soient faites mais, quoi qu'il arrive, si le bus 58 ne passait pas sous mes fenêtres du premier étage, il passerait sans doute sous les vôtres ! Nous sommes tous concernés par l'aménagement du quartier. Et précisément, cette place, qui

jusque-là faisait la part belle aux voitures, s'inscrit dans un plan de réappropriation par les piétons, cyclistes, et bus, de l'espace public en supprimant les voies de transit automobile comme l'axe Sablière-Pernety vers le 15e. Elle constitue donc un nouveau lieu de rencontre pour les habitants du quartier, après l'aménagement du square Didot-Thermopyles, très fréquenté depuis son ouverture au public.

Domage que les travaux sur la place, qui auraient dû être terminés le 4 septembre, se soient prolongés faute d'une organisation efficace durant l'été : les rares ouvriers présents étaient sur le chantier quelques heures par jour seulement et souvent à des heures très matinales (merci pour les riverains) et ce n'est qu'à partir du 4 septembre, date prévue pour la fin des travaux, qu'une escouade s'est enfin mobilisée. Rappelons que dans une ville comme Paris, les travaux se font en août pour gêner le moins possible les déplacements. Raté ! Ce qui a évidemment amené de l'eau au moulin des détracteurs.

CHANTAL HURET

ASSOCIATION HOST

Host, quatre lettres pour "Harmony of Sphere's Team". Association "loi 1901", son objet est de proposer des cours de chant sur mesure. Tous les niveaux sont accueillis : des débutants jusqu'aux professionnels qui préparent des concerts ou des concours. Des personnes qui, sans être chanteurs, ont besoin de travailler leur voix (les avocats, les enseignants, etc.) viennent aussi suivre les cours délivrés par l'association. Tous les styles sont enseignés : le jazz, le classique, la comédie musicale, l'opéra, l'opérette, la variété, etc. C'est l'élève qui choisit son style et lui est possible de naviguer de style en style. Les horaires sont libres (entre 10 heures et 22 heures) tous les jours de la semaine selon les disponibilités de l'élève et du professeur. Le nombre de cours est établi entre le professeur et l'élève. Aucun rythme n'est imposé. Les cours sont dispensés chez les professeurs, ou au 6bis de la rue Hippolyte Maindron, salle du sous-sol.

En plus des cours, l'association organise des spectacles auxquels les élèves, s'ils le souhaitent, participent. Mais avant, il faut passer par des auditions libres, publiques, organisées tous les trimestres et ouvertes à tous les niveaux. C'est un moyen de tester les acquis en public.

Ainsi, au mois de juin dernier, l'association a organisé à la Cité Internationale Universitaire le spectacle "West Side Story". Pour l'année 2003, elle va proposer en février "Carmen" de Bizet, en mars "L'Opéra de quat'sous" de Kurt Weill, au mois de juin "Porgy and Bess" de Georges Gershwin et au mois de décembre "Cabaret".

Alors, si vous avez envie d'apprendre à chanter, n'hésitez pas : contactez l'association Host.

Association Host : 5, rue de Plaisance, tél/fax : 01.45.45.98.72, courriel : associationhost@wanadoo.fr.

Paris-Prague "Métamorphoses de Kafka"

Fidèle à sa tradition de terre d'accueil, Montparnasse se devait de rendre hommage à Franz Kafka, dans le cadre d'une saison tchèque à Paris. Considéré comme la personnalité la plus avant-gardiste de la pensée, de la littérature et même de l'expression graphique de son temps, Kafka effectua deux voyages à Paris, en 1910 et 1911.

Peintures, dessins, sculptures, de nombreux documents et photographies, vidéos et installations retracent la période, la vie et l'entourage du très célèbre écrivain pragois.

Par un ensemble de peintures (Mucha, Kubin, Kars, Kubka) des photos contemporaines ou d'époque (Roger Pic, Hélène Moulouet) et la réplique de son cabinet de travail, l'exposition relate ainsi les rêves de Kafka, sa vie familiale et amicale, ses voyages à Paris en compagnie de Max Brod.

L'exposition "Métamorphoses de Kafka" est visible jusqu'au 10 décembre au Musée du Montparnasse : 21, avenue du Maine ; tél : 01.42.22.91.96.



PEINTURE : VALÉRIO CUGIA

Des soirées (payantes) sont également organisées autour de l'exposition "Métamorphoses de Kafka". Le 22 octobre à 21h : lectures et musique sur le bestiaire de Kafka ; le 4 novembre à 20h30 : promenade Paris-Prague ; le 30 novembre à 18h : conférence "Kafka et l'art".

J.-K. A.

LA FÊTE DE LA PAGE



Encore une fois, la "Fête de la Page" qui s'est déroulée le 16 juin sur la place du marché Mouton-Duvernay a été un succès. Et ce, grâce à la présence des cinquante associations et surtout du public qui est venu, une nouvelle fois, nombreux. Merci également aux différents artistes : Amarande, le groupe Blue Birds (Lionel Lacroix et Hélène), l'association Ola Rock qui a fait danser le public et aux "Troubadours du désordre" qui ont clôturé l'après-midi. PHOTO : PIERRICK BOURGAULT

Alésia-Tombe-Issoire Le "quartier vert" voit rouge

● Cet été, les riverains du premier "quartier vert" de la capitale ont vu rouge.
La fronde retombera-t-elle après les réajustements de la mairie ?

Tranquille, il l'était déjà ! Depuis début juillet le quartier Alésia-Tombe-Issoire-Hallé-Jean-Moulin est devenu le premier "quartier vert" parisien, dans le cadre de la nouvelle politique municipale de limitation de l'automobile. Une opération qui coûtera 3 millions d'euros environ et s'achèvera en 2003.

Ce dédale de petites rues résidentielles mais victimes d'une circulation de transit est devenu un véritable labyrinthe. Chicanes et sens uniques visent à décourager ce trafic de passage et à le reporter sur les grands axes voisins : rue d'Alésia, avenue René-Coty, avenue du Maine et avenue du Général-Leclerc. Ainsi, les automobilistes entrant dans Paris depuis l'A6 et le périphérique ont-ils dû changer leurs habitudes : l'ancien "itinéraire malin" de la rue Tombe-Issoire et du Père-Corentin n'existe plus. Une initiative qui fait du bruit et déclenche les passions. Dire que les avis sont partagés relève du doux euphémisme : on s'affronte à coups de pétitions. Chacun voit rouge ou vert à sa porte, c'est selon. Les mécontents avancent des arguments généralement légitimes mais souvent d'un individualisme mal tempéré. Tel habitant qui n'entendait jamais le bruit d'une voiture se retrouver sur un axe de passage obligé avec de véritables nuisances aux heures de pointe. Des commerçants éprouvent des problèmes à se faire livrer et des artisans ont du mal à se garer. Les gros camions de livraison se retrouvent bloqués au tournant de petites rues désormais impraticables.

Les autos tournent en rond

C'est vrai que le nouveau plan de circulation provoque toho-bohu et cafouillages... qui tien-

nent parfois du gag : ainsi, le "rond-point" de la place Michel-Audiard fait penser au fameux sketch de Raymond Devos tant les autos y tournent en rond ! Plus grave, début juillet, des embouteillages monstres d'automobiles cherchant à rejoindre la rue d'Alésia par les rues Lacaze et du Loing affolent les populations. "C'est vrai, en mettant en place le nouveau plan de circulation de manière progressive, nous avons sous-estimé cet effet d'entonnoir, malgré une importante signalisation en amont. On s'attaque à vingt ans d'habitude !", explique Geneviève Bellenger, conseillère de Paris et du 14e chargée des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie. Du coup, le maire du 14e, Pierre Castagnou, Yves Cochet, député (Les Verts) de la circonscription et Denis Baupin, adjoint (Les Verts) au maire de Paris chargé de la circulation, se rendent aussitôt sur le terrain ; et les arrêtés sont pris pour fermer la rue de la Tombe-Issoire au trafic entrant dès le boulevard Jourdan afin de ramener le calme dans les petites rues alentour. D'autre part, le détournement des bus 28 et 38, obligés d'abandonner leur itinéraire rue du Père-Corentin, mécontente les riverains de ce secteur déjà mal desservi par les transports en commun. Pour faire face à ce problème, les élus de la majorité municipale envisagent la mise en place de bus de quartier dans cette partie de l'arrondissement.

Mais les opposants continuent d'invoquer le manque de concertation. D'aucuns vont même jusqu'à soupçonner l'adjointe aux transports d'avoir favorisé le secteur où elle demeure en transformant en paisible place le carrefour Tombe-Issoire ! "La dangerosité de ce carrefour, situé aux abords du groupe scolaire le plus

important de Paris, a mobilisé les associations depuis longtemps, rétorque l'élue. Elles avaient même organisé une consultation populaire (800 votants) en mars 2000, autour de deux scénarios d'aménagement. Ainsi, le travail de réflexion des associations était si avancé que le 14e a été choisi pour inaugurer le premier quartier vert de la capitale. Depuis le début de notre mandature, ces nouveaux aménagements ont fait l'objet de sept réunions publiques mais nous sommes disposés à rectifier certains aspects du dispositif tant que cela ne remet pas en cause les grands principes visant à rééquilibrer l'espace public entre les différents modes de déplacements." Face aux commerçants qui craignent une chute de leur chiffre d'affaires, les partisans du projet avancent que "retrouver la qualité de vie d'un village ne peut que redynamiser le commerce de proximité."

Une phase de réglage

Damien Romanet, chargé de mission (Les Verts) auprès de la mairie du 14e, précise : "Une micro-cellule opérationnelle dépendant des services centraux de l'Hôtel-de-Ville vient d'être mise en place ; elle est chargée d'analyser les doléances et les propositions des riverains, des associations et des commerçants. Un comité de suivi, élargi aux nouvelles associations et aux conseils de quartier, pourra encore faire des ajustements dès la fin de cette phase de réglage."

Il faut attendre la fin de l'année pour mesurer l'impact réel de mesures entrées en application durant le calme estival. Certains riverains ne demandent d'ailleurs qu'à voir à l'usage : "Les gens vont s'habituer aux nouveaux trajets. Pour l'instant, ce gymnase est une bonne chose car il oblige les automobilistes à ralentir



Le carrefour Alésia-Tombe-Issoire est transformé en place. PHOTO : F.H.

alors que la limitation de vitesse à 30 km/h est rarement respectée". En tout cas, toutes les expériences pratiquées dans d'autres pays européens prouvent que la circulation automobile s'adapte toujours aux nouvelles contraintes et que seules des mesures radicales peuvent réduire sa place. Selon la mairie, des comptages réalisés début septembre montrent qu'il n'existe pas de report mécanique de la circulation sur l'avenue du Général-Leclerc. Globalement, le trafic aurait baissé de 3% depuis le début 2001. "Il faut comprendre que

ce nouveau plan de circulation s'intègre dans un schéma plus vaste, insiste Geneviève Bellenger. L'avenue du Général-Leclerc va être aménagée en "axe civilisé" plus agréable à vivre et l'installation du tramway sur les Maréchaux devrait, à terme, réduire la circulation automobile de 20%."

Mais le risque majeur n'est-il pas de créer un ghetto de privilégiés, sur 65 ha de quartier vert, bien à l'abri avec ses arbres et ses jardinières fleuries ? Après Paris-plage, 14e Village !

FRANÇOIS HEINTZ

Un quartier qui bouge ! À l'Est rien que du nouveau

● Où il est dit que s'attaquer à la bagnole est un fait politique rare qui mérite d'être salué.

Après trente ans de "tout automobile", le 14e, à l'instar du reste de la capitale, a dû se plier au diktat de la bagnole ! Ceinturé par le périph, bardé par "l'autoroute des Maréchaux", traversé par l'axe rouge du Général-Leclerc et par l'avenue du Maine qui tronçonnent le quartier en morceaux irréconciliables, lardé de pénétrantes comme les rues de la Tombe-Issoire et du Père-Corentin, l'arrondissement étouffe, ferme ses fenêtres et dort mal.

La nouvelle municipalité s'est présentée aux suffrages des électeurs sur un programme de transports urbains très clair : civiliser Paris, réduire les nuisances dues à la circulation, rééquilibrer l'espace public entre les différents modes de déplacements, en particulier au profit

des modes doux : vélo, bus, piétons, rollers...

Il est vrai qu'en voulant redonner à Paris un air civilisé, en voulant créer des rues où l'on peut se promener et parler avec un ami, où l'on peut s'asseoir à une terrasse et y siroter un demi en lisant le journal, où l'on peut s'asseoir sur un banc sans y être étouffé, l'équipe municipale s'attaque à l'un des mythes de cette société, qui célèbre la libération de l'individu par la voiture.

La mise en place du Quartier vert illustre les difficultés que vont rencontrer nos édiles et nombre de parisiens, face à l'immobilisme. Ça bouge et cela effraie, cela choque les habitudes, stimule la défense du pré carré, réveille les a priori idéologiques et exacerbe le désir de

revanche. On manifeste et on proteste : les commerçants ont du mal à se faire livrer, à se garer, les camions sont bloqués, les voitures tournent en rond, des rues sont sinistrées, là où il n'y avait pas de bruit il y en a et là où il y avait du bruit il n'y en a plus ! Orchestré par les nostalgiques des décibels et du gazole, relayé et amplifié par la presse, quel tintamarre ! La situation était-elle meilleure auparavant ? (voir lettre du lecteur ci-contre)

Il y a eu des erreurs dans la mise en place du Quartier vert. Les responsables des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie le reconnaissent. Ils ont conscience d'avoir sous-estimé certains problèmes, d'en avoir découvert d'autres, insoupçonnés, et s'efforcent de rectifier le tir sans perdre de vue leur objectif. Qu'ils continuent leurs efforts pour améliorer notre cadre de vie.

Il est dommage que notre arrondissement ne soit pas baigné par la Seine car, alors, j'aurais pu souhaiter au Quartier vert une réussite égale à celle de l'opération Paris-Plage qui m'a permis de redécouvrir les quais, de m'asseoir à une terrasse et d'admirer l'île Saint-Louis, sans craindre de rencontrer le muflon d'une BM ou de respirer le cul d'un Scénic.

JACQUES BULLOT

COURRIEL

"La Page" publie un courrier électronique hebdomadaire sur la vie du quartier. Vous y trouverez de nombreuses informations et pourrez vous-même nous en fournir. Abonnez-vous gratuitement en envoyant un mail à lapage14@noos.fr

● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis 1989 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP523, 75666 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : lapage14@noos.fr), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 57, c'est John Kirby Abraham, Pascal André, Jean-Paul Armangau, Yves Barrault, Tatiana Blond, Jacques Blot, Pierrick Bourgault, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Josée Couvelaere, Laurence Croq, Thomas Dufresne, Benoît Dupuis, Jeanne Durocher-Samah, Jean-Rémi François, Marie-Françoise Fourmont, Nadine Gautier, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Pierre Lada, Diane Langlumé, Gisèle Laureloise, Katell Le Guern, Evelyne Lohr, Ema Maque, Bruno Martin, Nicole Pénasse, Sophie Pietrucci, Blandine Ravier, Elsa Robert, Muriel Rochut, Magali Rufié, Marie Savin, Maurice Silvy, Justine Sohler, Jeanine Thibault, Monique Wach, Clotilde Warin, Sylvain Zorzini...

DES LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

Oui pour les quartiers verts, mais...

Les associations du quartier Montsouris (Collectif Montsouris, ADQM, Adepam et "On bouge en bus") alertent régulièrement les élus sur la dégradation des conditions de vie dans le quartier. Aujourd'hui, elles s'indignent sur la façon dont a été mis en place le "quartier vert", au détriment du quartier Montsouris. Celui-ci [...] supporte maintenant le report de circulation de la rue de la Tombe-Issoire, quasiment fermée à la circulation (comme s'il s'agissait d'une rue piétonne) vers

les avenues René-Coty et Reille et les rues Nansouty, Gazan et Amiral-Mouchez, déjà encombrées de nombreuses heures par jour, et qui deviennent aujourd'hui quasi sinistrées. Les associations demandent la mise en place d'un plan de circulation d'ensemble, la réouverture à vitesse limitée de la rue de la Tombe-Issoire dans le sens nord-sud et la suppression des panneaux autoroutiers qui dirigeaient déjà le flux de circulation vers ce quartier.

COLLECTIFMONTSOURIS@WANADOO.FR

Pour le quartier vert

Concernant les modifications qui sont intervenues pendant l'été dans le quartier Alésia - Tombe-Issoire, où j'habite, la presse s'est surtout fait l'écho des mécontents, beaucoup moins de ceux - dont je suis - qui sont satisfaits des améliorations apportées à notre cadre de vie. C'est sans doute normal. Mais certains ne cessent d'agiter les riverains contre le beau projet en cours de réalisation - y aurait-il là un "lobby" ? Il est grand temps que s'expriment ceux qui apprécient la nouvelle situation.

Certains des adversaires du projet ont été jusqu'à soutenir que les riverains "habitaient un quartier calme et agréable" - on pourrait presque croire que tous les problèmes résultent des mesures prises par la mairie ! C'est faux, et l'on ne peut laisser dire de telles contre-vérités sans répondre : la rue de la Tombe-Issoire, l'axe du quartier, n'était ni calme ni agréable, mais - comme la rue du Père-Corentin, et de notoriété publique - une rue extrêmement bruyante, où des centaines de voitures, camions et autocars se cherchaient une entrée "bis" à Paris. Les nuisances sonores, la pollution et le danger (carrefour Alésia - Tombe-Issoire : combien d'acci-

dents par an ? Fallait-il attendre des morts ?) étaient insupportables. Les adversaires du projet ont-ils la mémoire si courte ?

Ni la rue de la Tombe-Issoire, ni la rue du Père-Corentin n'ont vocation à servir d'entrée et de sortie pour Paris. Elles ne pouvaient pas continuer à remplir ce rôle. La mesure que la mairie a enfin prise est donc pleinement justifiée. Elle était urgente, et elle reste au cœur du quartier vert, car c'est de là que venait une circulation de transit, étrangère au quartier, qui nous gâchait la vie. Il me semble absurde de vouloir revenir sur cette mesure de bon sens.

Un mot encore à ceux d'entre les commerçants qui semblent avoir décidé de sacrifier leur clientèle naturelle - les habitants du quartier, intéressés par le calme et la sécurité - à une clientèle "de transit" : le calcul est faux ! Il y avait, dans le quartier, très peu de commerces précisément parce qu'il était traversé par de grands axes routiers. Même les habitants allaient s'approvisionner dans les grandes surfaces de périphérie. Faisons un vrai quartier, et nous verrons surgir de vrais commerces et des clients fidèles.

NORBERT WASZEK

Réseau Denfert

Echangeons nos savoirs

• Une association qui permet aux habitants du 14^e de partager leurs savoirs

C'était en automne 1998. Prévenue par affiches dans le quartier Didot, j'avais décidé de participer à une manifestation contre la fermeture du centre social "Notre maison", rue Olivier Noyer. Et c'est devant la mairie du 14^e, où une petite délégation attirait l'attention des autorités sur les besoins criants des associations en matière de locaux, qu'une personne me parla de l'association d'échanges de savoirs créée quelques mois plus tôt. L'idée me séduisit. Je me suis donc présentée à la réunion suivante qui avait lieu chez l'un des membres, avenue Jean-Moulin.

A l'époque, cette association non encore déclarée, possédait néanmoins une charte et des statuts : celle et ceux du Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs - le MRERS -, car l'idée n'est pas nouvelle, elle a germé il y a déjà une vingtaine d'années et il existe environ cinq cents organismes de ce type en France. Le principe moteur en est simple. Tout savoir peut être échangé : intellectuel, artistique, manuel, technique, mais aussi tout acquis à partir d'une expérience particulière susceptible d'intéresser quelqu'un d'autre. Les échanges ne sont ni comptabilisés, ni monétisés. Mais il est demandé à chacun d'être tour à tour offreur et demandeur de savoirs, afin de garantir au sein du groupe un esprit de réciprocité.

C'est par ces transferts que se constitue rapidement le réseau.

Ainsi Marie-Françoise propose des recettes alimentaires de santé et demande une initiation à la mycologie, offerte par Léo (9 ans), lequel apprend à jouer aux échecs à Nicole qui initie Christelle au crochet, laquelle propose, avec son mari, un atelier de danses folkloriques. La chaîne est sans fin. L'esprit de la charte est la valorisation de chaque individu et, s'il peut nous sembler, au début, que nous n'avons aucun savoir digne d'intérêt, très vite les complexes disparaissent et les idées nous viennent avec les demandes des autres participants.

Bourse des savoirs

Il est possible de ne pas se prononcer immédiatement sur un échange et de venir en spectateur aux premières réunions. Celles-ci, dénommées "bourses", ont lieu une fois par mois et révèlent de nouvelles offres et demandes, au gré des personnes présentes. Cette mise à jour est consignée sur la "feuille de bourse" du mois qui est envoyée pour mémoire à tous les "associés". La soirée se termine par un buffet pris en commun avec les vivres apportés par chacun. C'est alors l'occasion de mieux se connaître dans une ambiance sympathique et parfois de préciser les termes d'un échange entre "rézo-

teurs" concernés. Au début, les réunions de bourses se déroulaient souvent chez Annie, une des créatrices du réseau, mais il a très vite fallu trouver d'autres solutions : prêts généreux ou locations diverses. Depuis peu, un espace est mis ponctuellement à disposition, par la municipalité, dans la Zac Didot au 12, rue du Moulin des Lapins.

Les échanges eux-mêmes peuvent se faire à deux, chez l'un ou l'autre des participants ou mettre en relation plusieurs personnes, mais ceci n'est possible que dans une salle appropriée. Ainsi, pour l'apprentissage des danses folkloriques, ou pour des débats comme celui consacré au "développement durable", les intéressés se réunissent dans un local prêté par une autre association.

Une création collective

Les rencontres peuvent être ponctuelles ou avoir une certaine régularité. Par exemple, un groupe "lecture coup de cœur" se réunit mensuellement. De même, un véritable conteur initie les demandeurs à son art depuis plusieurs années. C'est ainsi que, lors de l'assemblée générale de 2001, le groupe "contes" nous fit passer un moment savoureux à l'audition de ses créations. Il faut dire que la création collective est aussi dans l'esprit de la charte. Actuel-

lement, le "réseau Denfert", association loi 1901 déclarée en mars 1999, rassemble des personnes de tous âges et de tous les quartiers de l'arrondissement, et même d'ailleurs.

Je dois dire que je me sens bien au "réseau Denfert", car, malgré ou grâce à une certaine rigueur d'organisation, il y règne une atmosphère détendue et une véritable ouverture d'esprit et c'est en même temps un terrain de perpétuelles découvertes. Chacun peut contribuer au fonctionnement général, devenir médiateur d'un échange ou coordinateur et, en participant aux réunions d'animation qui ont lieu entre les bourses, émettre des critiques ou proposer des améliorations.

Que ce soit par le biais des technologies de la communication, dont beaucoup de membres sont utilisateurs, ou par des moyens plus classiques, une attention particulière est portée à l'information de tous. C'est peut-être cette redistribution de l'information et ce partage du pouvoir qui fait que le "réseau Denfert" est un peu la création de chacun.

NICOLE PÉNASSE

Réseau Denfert : Annie, 01.43.25.45.97 (avant 18 heures). Permanence tous les vendredis après-midi de 14h30 à 16h30 au centre social Didot-Broussais : 96, rue Didot. Site Internet: www.reseaudenfert.ouvaton.org.

CAFÉ ASSOCIATIF

L'association Urbanisme et démocratie propose un groupe thématique sur le projet d'un café associatif. À partir des premières discussions, une ébauche de définition du café associatif a été élaborée. Il serait alternatif à la fois par les activités qui y seraient proposées et par son mode de gestion, puisque ceux qui le feraient vivre (usagers, habitants, associations, etc.) gèreraient le lieu. Outre servir des boissons, ce café pourrait être un endroit où les associations tiendraient leurs permanences et donneraient les informations les concernant, un espace d'activités culturelles, littéraires, artistiques. Enfin, il pourrait être un lieu de réunion, ce qui manque dans notre arrondissement. Cette liste est loin d'être exhaustive, et les envies et les idées des uns et des autres sont les bienvenues. Son implantation pourrait être un rez-de-chaussée d'immeuble, par exemple ou un espace associatif comme une maison de quartier ou une maison des associations. Actuellement, l'association travaille sur l'aspect légal et administratif (licence pour vendre des boissons, prix pratiqués, partenariats avec d'autres associations, etc.). Les idées concernant ce café peuvent être proposées au groupe lors de ses réunions ou à Urbanisme et démocratie sur le marché Villemain (tous les dimanches, entre 11h et 13h). Contact Muriel : 01.45.42.90.53

Musée Adzak

Nicolas Wright, sculpteur naturaliste

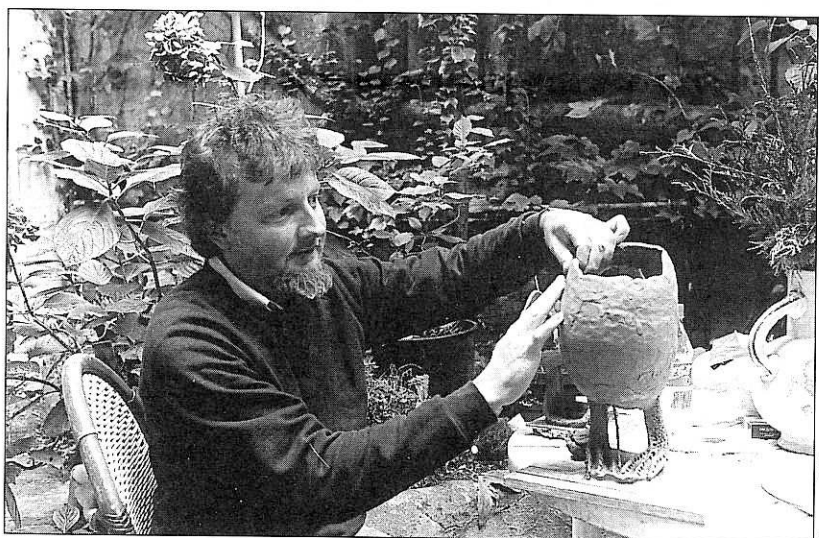


Photo: D.R.

Nicolas Wright sculpte des poules et des coqs en céramique. Il a bien observé leurs mouvements et donne la sensation de la chair et des plumes. Ses œuvres témoignent d'un certain humour. Elles ne sont pas idéales : les formes sont traduites avec énergie et précision. Elles sont expressives. L'animal est considéré en lui-même pris dans la nature. Ses poules et ses coqs sont originaux. Leur corps est assez volumineux mais l'anatomie est respectée. Ils ont un côté primitif ; ils sont décoratifs.

Nicolas Wright sait exprimer la libre allure des poules et leurs habitudes ingénues. La nature même est saisie dans ses habitudes les

plus particulières et dans ses formes. Elle sert de base à son travail. L'étude de la nature est le fond des arts d'imitation mais il y a bien des manières de l'aborder et d'en tirer parti. Nous en voyons ici un exemple.

Nicolas Wright appartient au grand courant du naturalisme. La nature animée frémissante nous apparaît à travers ses poules et ses coqs. Le célèbre sculpteur César, qui avait un atelier dans le 14^e, a fait, lui aussi, des poules en fer soudé et tôles peintes (1962). C'est un sujet moderne. Nous pouvons noter que Nicolas Wright possède bien la technique de la céramique. Outre poules et coqs, il a fait des

Le thé à toute heure

Jusqu'au 3 novembre, les vendredis, samedis et dimanches de 11h à 19h deux autres peintres exposent aux côtés de Nicolas Wright. Jean-Claude Lenfant expose des œuvres venant d'une série d'acryliques sur papier intitulée "Arrowbase" et quelques unes d'une série de peintures à l'huile sur bois numérotées, intitulée "Empreintes". Les tableaux de Colin Wild (qui se réclame des idées défendues par José Bové) sont animés par la crise des terres... "l'âme qui est partie de presque toutes nos fermes, l'âme qui se dessèche dans l'agriculture flétrissante". Passez donc partager le thé avec ces anglo-français, le moment est à savourer.

mouettes, des corbeaux et des chats.

Cet artiste anglais a exposé à l'Académie royale de Londres et en France, en Bourgogne et en Bretagne. Il expose depuis six ans au salon des artistes du 14^e. Ses œuvres sont en permanence au musée Adzak, 3, rue Jonquoy où il vit. On peut venir les voir sur rendez-vous (01.45.43.06.98).

BLANDINE RAVIER

Faites-vous plaisir, donnez du temps.

• Disposez-vous de quelques heures ? Des associations attendent votre collaboration !

L'ASSOCIATION MIGRANTS PLAISANCE

Vous disposez de quelques heures en semaine, en milieu d'après-midi : l'équipe de bénévoles en alphabétisation ou en Français langue étrangère (Fle) vous attend en journée de 14 à 16 heures. Vous disposez de quelques heures, en fin d'après-midi : l'accompagnement aux devoirs a besoin de vous, de 16h30 à 17h30. Vous disposez de quelques heures en soirée : nous espérons ouvrir un cours mixte le soir (alphabétisation et/ou Fle). Renseignements : Suzanne Sanna au 01.43.22.41.06 ; 141, rue Raymond Losserand.

L'ASSOCIATION LE MOULIN

Une équipe de bénévoles, à renforcer, pour l'accompagnement scolaire : de 16h30 à 19 heures. Activités péri-scolaires : ateliers culturels (créations artistiques, éveil musical, artisanat), activités d'acculturation : le mercredi et le samedi. Renseignements : Jean-Louis ou Joëlle : 01.45.43.79.91 ; 23bis, rue du Moulin de la Vierge.

CENTRE SOCIAL DIDOT-BROUSSAIS

Accompagnement scolaire (du CP à la 3^e) : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30. Atelier d'alphabétisation pour les adultes (un point accueil petite enfance est assuré pour les petits, de trois mois à trois ans, pendant les cours). Atelier

Fle pour adultes (perfectionnement en français) un soir par semaine. Loisirs adultes (couture, cuisine) en matinée tous les jours, de 10 heures à 12 heures. Renseignements : 01.45.41.46.68 (de 10 heures à 18h30) ; 96, rue Didot (porte 7).

LE LOREM

Accompagnement scolaire : en fin d'après-midi les lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h30. Accueil, animation en bibliothèque : du lundi au samedi. Pendant les congés scolaires, pour des sorties ou pour l'organisation de fêtes : organisation et participation à des animations ponctuelles en direction des enfants. Renseignements : Claudine Foliot (prendre rendez-vous) : 01.45.43.18.57 ; 4, rue des Mariniers.

FEU VERT

Vous disposez de quelques heures en fin d'après-midi (de 17 heures à 19 heures) pour l'aide aux devoirs : contact : 01.45.40.03.45 ; 2, rue Wilfried Laurier

Artisans du Monde Paris 14

Soyons solidaires avec le Père Noël !

Artisans du Monde Paris 14 (ADM Paris 14) participera à l'action menée par le Collectif "L'Éthique sur l'étiquette" contre les jouets fabriqués dans les pays en voie de développement ne respectant pas les critères sociaux et distribués par les grandes enseignes.

Depuis 1990, ce collectif exigeant sur les critères sociaux de production, a décidé de créer un label social qui est délivré aux différents distributeurs de jouets. Ce label est fondé sur

plusieurs critères : interdiction d'exploiter les enfants, l'interdiction du travail forcé, respect de la liberté syndicale, principe de non-discrimination, respect des conditions de travail, rémunération décente.

Dimanche 24 novembre, l'association sera sur le marché Villemain avec tracts et carnets de note et répondra à vos questions.

ADM Paris 14 : 41, rue Hippolyte Maindron ; tél. 01.45.45.34.81 ; admparis14@free.fr



Erik Blondin Un flic pas comme les autres

● Les coulisses de la police vues par un policier du 14e

Bandana rouge au cou, tee-shirt à l'effigie du Che, blouson en daim, Erik Blondin est en tenue civile. Depuis 1994, il est gardien de la paix dans le 14e arrondissement. Président du Syndicat national de la police (SNP), un syndicat minoritaire mais très actif, qui compte une soixantaine de membres, Erik Blondin dénonce au fil de ses tracts la cuisine interne, les dérives de la police, parfois le racisme latent des "collègues". Il a publié en début d'année un livre, sous forme de carnet de bord intitulé "Journal d'un gardien de la paix". Il répond aux questions de "La Page".

Comment votre livre a-t-il été accueilli dans la police ?

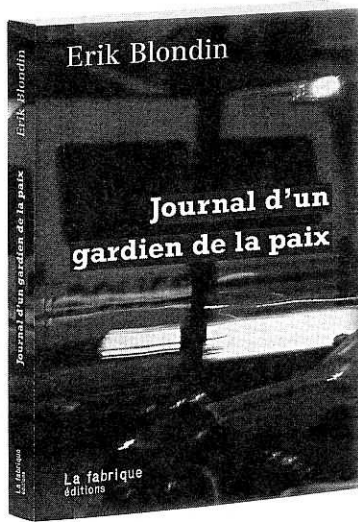
Il n'y a eu aucune réaction officielle ni du côté de ma direction, ni du côté du ministère. Et je n'ai demandé aucune permission particulière car j'estime que, dès lors qu'on ne dénigre pas, qu'on ne ment pas ou qu'on ne dévoile pas de secrets d'Etat, on a le droit et même le devoir, en tant que citoyen, de s'exprimer. J'estime que je n'ai franchi aucun tabou, et je n'ai jamais caché à mes collègues que j'écrivais un livre.

Quelles ont été les réactions de vos collègues du 14e arrondissement ?

Ici, tout le monde me connaît. Mes collègues y ont retrouvé une partie de mes idées, un bout de ma personnalité. En général, cela se passe très bien. Sur les 300 ou 400 policiers du commissariat, je ne dois compter qu'une trentaine d'ennemis féroces, des collègues que j'ai écorchés dans mes tracts.

Que vous reprochent-ils ?

Ils n'ont pas vraiment d'arguments. Ils me reprochent tout simplement de cracher sur la police car, pour eux, la police c'est "on ferme sa gueule, on obéit et on ne se laisse pas emmerder par les citoyens". Mais en même temps, il y a des figures exceptionnelles dans la police comme André Le Bars qui travaillait dans les brigades anti-criminalité, et qui n'a eu de cesse de dénoncer les dérives de la police. Dans un livre qu'il a publié en 1991, il évoque les 6000 voyous qu'il a interpellés au cours de sa carrière et note qu'ils ont tous été déferés et condamnés. En revanche, il ne peut en dire autant des flics ripoux qui ne sont que peu souvent poursuivis. Or les syndicats de policiers ont tendance à énoncer l'inverse, à dire qu'on en veut toujours aux policiers. Quand des policiers tirent des balles dans le dos, on



invoque la légitime défense. Les policiers bénéficient souvent de non-lieux. La France a été condamnée par la Cour européenne des Droits de l'Homme pour un gardé à vue qui avait subi des faits qualifiés d'actes de barbarie. Et lors du procès en appel, la condamnation est passée de trois à un an de prison !

Parleriez-vous d'un malaise des flics ?

Le malaise des flics est dans le relationnel hiérarchique. Je me suis battu pour que cela change et je pense que, dans ce domaine, les choses ont évolué. Auparavant, dans la police, il y avait une consigne claire "je commande et tu obéis, tu fermes ta gueule, tu es méprisé, tu es humilié". Tout cela uniquement parce que tu es sans grade. Cela existe encore bien sûr mais beaucoup moins.

Comment ressentez-vous, en tant que policier, les changements de majorité politique ?

Sur le terrain, les changements ne sont pas frappants, c'est de l'ordre du symbolique. De toute façon quand on voit un gouvernement de gauche qui dit avoir été naïf sur la sécurité, on croit rêver. Par exemple, entre le deuxième tour des présidentielles et les élections législatives, énormément de décisions de façade ont été prises pour montrer au peuple qui vote que quelque chose est fait.

Est-ce une illusion, mais il semblait qu'il y avait, juste après les élections présidentielles, beaucoup plus de forces de police présentes dans notre arrondissement ?

C'est vrai qu'il y a eu des forces en plus sur

ce secteur. Dans la police, on peut toujours mobiliser des forces d'appoint en cas de besoin ou de volonté politique. On peut affecter à certains quartiers des compagnies de district, on peut faire venir de province des CRS. On a pu penser que cela allait favoriser un vote de droite dans le 14e. Il faut peut-être accentuer le mouvement dans des quartiers jugés "de gauche".

Comment se déroulent les actions sur le terrain ?

Dans mon livre, je parle de la délinquance des enfants roumains qui pillent les horodateurs. Ils sont arrêtés et aussitôt relâchés parce qu'ils sont mineurs. Mais rien n'est fait pour surveiller les commanditaires de ces vols, les adultes qui utilisent ces enfants. C'est la même chose avec la prostitution à la Porte de Vanves. Il suffirait de faire une planque pendant quinze jours, un mois, devant les camionnettes. On pourrait ainsi remonter aux proxénètes. Mais rien n'est fait, officiellement par manque de moyens. On retrouve encore une fois le même type d'absurdité pour les filotiers. On a déployé sur l'arrondissement soixante-dix filotiers supplémentaires, or il faudrait plutôt placer vingt filotiers et cinquante flics en civil. Il faut que le voyou puisse se demander avant d'agir, de voler un portable par exemple, si la personne qui se trouve en face de lui n'est pas un flic. Notre métier c'est de remarquer les comportements bizarres. En dix minutes on le remarque. Si le voyou se pose cette question à chaque fois, il hésitera.

Vous parlez du 14e comme d'un quartier de gauche, plus généralement, quelle image avez-vous de ce quartier ?

Pour moi, c'est un arrondissement sympa et très varié. On y trouve plusieurs cités, des secteurs bien populaires, où tout est à construire et où il n'y a pas encore de dérive. Par contre, j'ai peur, si l'on continue à mener cette politique répressive, que l'on envenime la situation sur le terrain. Mais on y trouve aussi la rue Daguerre, une rue franchement hostile au bleu marine, ou plutôt à une idée du bleu marine. C'est une rue artiste, hostile à l'ordre trop autoritaire. Et puis il y a aussi Montparnasse, un coin vivant. C'est un super arrondissement. J'y ai été affecté en 1994, par sanction, après avoir dénoncé des flics ripoux, mais je m'y plais vraiment.

Et pourquoi y êtes-vous resté ?

Ce que je dis toujours à mes collègues, c'est

que mon poste ici est un poste d'observation. Cela me permet de regarder ce qui se passe. Le 14e est un arrondissement représentatif de ce qui se passe partout. Il n'y a rien d'excessif ici. Dans le 6e ou le 7e arrondissement, j'aurais une vision déformée de la réalité. Mais on a un commissariat qui est une insulte à l'institution. C'est un véritable taudis. On est obligé d'aller faire l'aumône auprès des grosses boîtes pour avoir des meubles, des ordinateurs...

A propos d'ordinateur, bénéficiez-vous d'une formation en informatique ?

On ne suit pas véritablement de cours d'informatique dans les écoles de police. Celui qui a la chance de maîtriser l'informatique fait bien son travail, mais j'ai vu des gens soulever une souris pour la faire monter sur l'écran. J'ai aussi été témoin de policiers mettant deux heures et demi pour prendre une plainte alors que cela aurait dû durer un quart d'heure. Il est difficile de ne pas comprendre que les plaignants soient en colère...

Quelle est l'action dont vous êtes le plus fier ?

Quand je travaillais au sein de la brigade anti-criminalité, j'ai interpellé deux hommes qui avaient ligoté une vieille dame, l'avaient brûlée avec des cigarettes. Mais je me sens fier même quand je fais traverser une mamie sur le passage clouté.

Quel est le moment où vous avez eu le plus peur ?

C'était en Corse pendant les émeutes en 1986-87. D'habitude les CRS sont en première ligne. Mais l'autorité nous y a mis en pensant que les émeutiers n'allaient pas tirer sur l'un des leurs (certains policiers sont recrutés localement, ndlr). Dans ces moments-là, on a peur, un manifestant sur quatre était armé. Ce qui me fait peur c'est quand on est trop nombreux.

Dans les mots qui désignent les flics, lesquels vous gênent ?

Il y a tellement de mots pour nous désigner : flic, keuf, poulet... Aucun de ces termes ne me gêne. Mais il est vrai que mes enfants, eux, lorsqu'ils parlent de moi, disent que je suis "policier".

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CLOTILDE WARIN ET SOPHIE PIETRUCCHI

* La Fabrique, édition mars 2002 (11 €)

LES LIQUIDATEURS

Jacques Bullo, collaborateur de "La Page", publie sous ce titre un nouveau roman noir aux éditions Noir Délire.

Le commissaire Brossard fait de macabres découvertes dans les sous-sols d'une usine désaffectée depuis des années. Des cadavres portant des traces suspectes qui font penser à une attaque chimique voisinent avec des fûts métalliques recouverts de signes cabalistiques.

JACQUES BULLOT

Les liquidateurs



Noir Délire

Brossard remonte la filière d'un réseau de prostitution ukrainien dont les victimes sont originaires de la région de Pripiat, non loin de... Tchernobyl. Sommé par sa hiérarchie d'arrêter l'enquête, il la poursuit seul et nous entraîne à sa suite sur la piste des liquidateurs. Ces hommes ont été chargés en mai 1986, au péril de leur vie, de "liquider" les conséquences de l'explosion de l'un des quatre réacteurs de la centrale nucléaire. Bien documenté, basé sur des faits réels, et sur une analyse des comportements en période de crise grave, ce roman donne froid dans le dos car toute ressemblance... n'y est pas fortuite.

CHANTAL HURET

Editions Noir Délire, 2, rue Frédéric Schneider 71018 Paris, 218 pages, 13,50 €.

MORT D'UN HÉROS DE LA RÉSISTANCE

Le colonel Rol-Tanguy est décédé le 9 septembre dernier, à l'âge de 92 ans. Il habita notre arrondissement, au 10, rue de l'Ouest. En tant que chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI) de la région parisienne, il fut l'un des principaux acteurs de la Libération de Paris, le 25 août 1944. Son état-major était installé dans les souterrains du pavillon Ledoux (celui face à l'entrée des catacombes), sous les barrières de la place Denfert-Rochereau. "De ce PC ont été donnés les ordres d'opérations de l'insurrection parisienne victorieuse (19 au 25 août 1944) décidée par le Comité parisien de la Libération et le Conseil national de la Résistance", lit-on sur la plaque rappelant ces événements inscrits dans la mémoire du quartier. En effet, c'est dans la nuit du jeudi au vendredi 25 août que pénétrèrent par la porte d'Orléans les premiers chars de la 2ème Division Blindée du général Leclerc. Et c'est dans l'ancienne gare Montparnasse que, le 25 août à 17 heures, le général von Choltitz, gouverneur allemand de Paris, remit au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy l'acte de reddition consacrant la libération de la capitale.

F.H.

COUP
DE
SOLEIL

- prise de vue
- studio & reportage
- laboratoire couleur et n&b
- développement
- diapositives
- panoramique professionnel
- numérique & internet

1 agrandissement 20x30 offert pour chaque film couleur 24 ou 36 poses tiré en 10x15 (le 10x15 : 0,56 euros)

... 3 photographes et un laboratoire à votre écoute
info@coupdesoleil.fr
188, RUE DU CHATEAU - ANGLE AV. DU MAINE
75014 PARIS - TEL : 01 43 21 01 00

Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 207, "les journaux Plaisance".
Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
Boulevard Brune : n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane.
Rue Delambre : n° 17, librairie Lisez.
Avenue Denfert-Rochereau : n° 94, librairie Denfert.
Place Denfert-Rochereau : kiosque.
Rue Didot : n° 27, librairie Le Grimoire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 60, Au vrai Paris ; n° 97, librairie Bozzi ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
Boulevard Edgar-Quinet : kiosque métro.
Rue Francis de Pressensé : n° 7, l'Entrepôt.
Avenue du Général-Leclerc : n° 71, kiosque ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
Rue Hippolyte Maindron : n° 41, galerie Expression Libre.
Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
Rue Liard : n° 5, librairie-presse Liard.
Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 165, tabac de la Mairie ; n° 197, La Cave ; n° 230, kiosque.
Rue de l'Ouest : n° 14, New's Art Café ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
Rue du Père-Corentin : n° 57, librairie du Père-Corentin.
Rue Pernety : kiosque du métro
Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie Poisson.
Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
Avenue René-Coty : n° 16, librairie Gilbert Prioret.
Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36.
Boulevard Saint-Jacques : n° 17, La Règle d'Or.
Rue Sarrette : n° 59, épicerie.
Rue Sophie-Germain : n° 7, librairie Sophie-Germain.
Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

La Page

est éditée par l'association
L'Equip'Page : BP523, 75666 Paris
Cedex 14. Tél (répondeur) :
06.60.72.74.41. Fax : 01.40.44.94.86.
Courriel : lapage14@noos.fr.
Directeur de la publication : François
Heintz. Commission paritaire n° 71 081.
ISSN n° 12801674.
Impression : Rotographie,
Montreuil. Dépôt légal :
novembre 2002.